

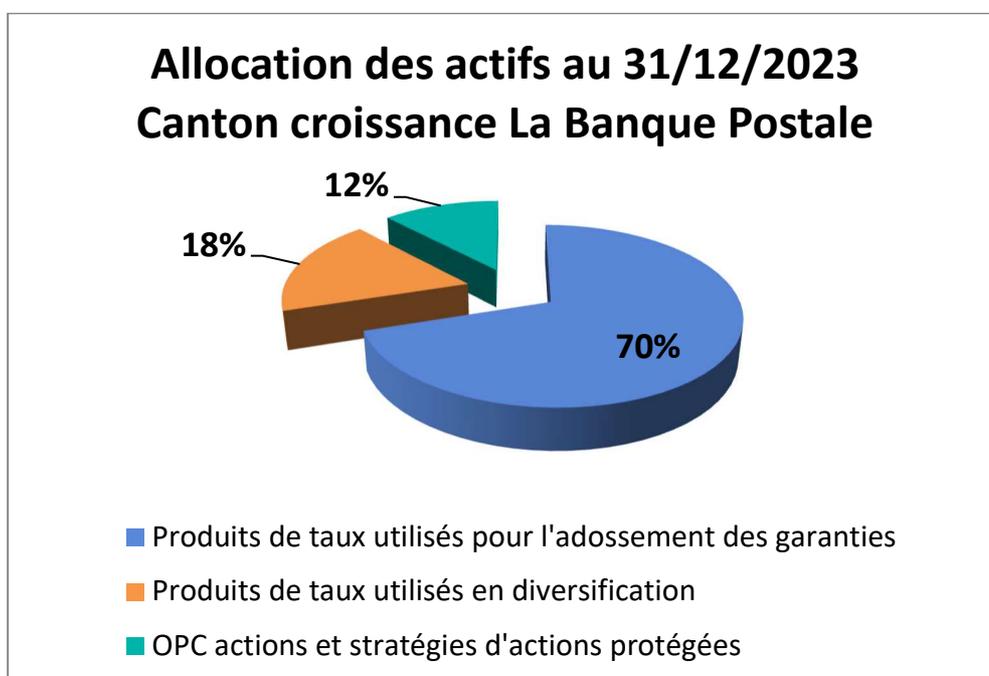


## Informations sur le canton croissance dédié aux contrats d'assurance sur la vie CNP Assurances distribués par La Banque Postale

Information annuelle au 31/12/2023 en application du paragraphe IV de l'article A132-5-3 du code des assurances

### 1. Répartition par catégorie des actifs en représentation de la comptabilité auxiliaire d'affectation

L'allocation d'actifs du canton croissance La Banque Postale est construite de façon à assurer la garantie octroyée à l'échéance, via des investissements en obligations d'Etat français et en monétaire. Cette garantie est octroyée à l'échéance mais la volatilité des marchés financiers peut engendrer des performances négatives au cours de la vie des supports.



	Montant de l'encours au 31/12/2023 (en euros)
Produits de taux utilisés pour l'adossement des garanties	218 282 849
Produits de taux utilisés en diversification	56 129 875
OPC actions et stratégies d'actions protégées	37 419 917



## 2. Performance des actifs sur l'année 2023

Comme évoqué précédemment, les actifs sont principalement investis en obligations d'Etat français (pour assurer la garantie à l'échéance), dont la valeur baisse en cas de hausse des taux. En 2023, les taux d'emprunt d'État Français se sont un peu resserrés (-56 bps sur l'OAT à 10 ans, à +2.56%), ce qui a bénéficié à la performance du canton. Les actions ont, quant à elles, affiché une hausse (+23% dividendes inclus pour l'Eurostoxx 50).

La performance 2023 des actifs est de +5.07%. **Elle ne correspond pas à une performance individualisée mais reflète la performance du canton sur l'année 2023.**

En 2023, CNP Assurances n'a pas mis en œuvre le mécanisme de transfert d'actifs en plus-value latente autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en raison du niveau des taux d'intérêt le support croissance a été fermé à la commercialisation ainsi qu'à tout nouveau versement depuis le 1er octobre 2019.

Enfin, les sommes correspondant au transfert d'actifs en plus-value latente font l'objet d'une provision spécifique, la PCDD qui sera redistribuée aux assurés dans les huit années au plus tard suivant le transfert.

## 3. Montant des Provisions Mathématiques au 31/12/2023

<b>198 412 994 euros</b>
--------------------------

## 4. Montant des Provisions de Diversification au 31/12/2023

### a. Provisions techniques de diversification

<b>103 313 203 euros</b>
--------------------------

### b. Provision Collective de Diversification Différée

<b>10 106 444 euros</b>
-------------------------